

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Autres  
domaines de  
compétences

Sous matière : Autres  
domaines de  
compétences des  
communes

**OBJET :**  
**MISE A**  
**DISPOSITION DU**  
**SERVICE**  
**MUNICIPAL**  
**D'ECLAIRAGE**  
**PUBLIC AU**  
**PROFIT DE**  
**L'OFFICE**  
**HABITAT**  
**AUDOIS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 11

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 21.09.2018

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 21.09.2018

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU :

04 OCT. 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2018-240

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents :** GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, CHIOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Secrétaire :** Mme SOULIER Agnès

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'office public Habitat Audois a rétrocedé à la commune, par convention du 14 avril 2003 complétée par l'avenant n°1 du 4 octobre 2016, la garantie totale de l'éclairage public y compris les grosses réparations, l'entretien et la maintenance, sur les voies et équipements desservant les habitations et garages des résidences « Saint François », « Pierre Estève », « Joseph Tirand » et « La Poterie »,

Par acte des 7 et 26 mars 2018, l'office public Habitat Audois a rétrocedé à la Ville les espaces extérieurs de la Résidence « La Poterie ».

Il convient donc de mettre à jour la convention de mise à disposition du service municipal d'éclairage public au profit de l'office Habitat Audois, comme suit :

Site	Points d'éclairage public	
	Convention du 14 avril 2003 et avenant n°1	Nouvelle situation au 26 mars 2018
Résidence Saint François Rue du Pic de Nore Parcelles AE n° 686 et 616	9	9
Résidence Joseph Tirand Rue Albert Einstein Parcelle AP n° 55	25	25
La Poterie Rue Camille Saint Saens Parcelle AI n° 617	28	0
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>34</b>

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer un avenant pour procéder à la réactualisation de la convention du 14 février 2003 complétée par l'avenant n°1 du 4 octobre 2016.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 24 septembre 2018.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la mise à jour des points d'éclairage publics figurant sur le tableau ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de mise à disposition du service municipal d'éclairage public du 14 février 2003 complétée par l'avenant n°1 du 4 octobre 2016, à intervenir avec l'Office Public Habitat Audois.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 septembre 2018.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

